BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision nº 38319 du 6 juin 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «secrétariat»

NOR: INTJ1912158S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision nº 88838 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828662S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2019:

Hivet Sylvain NIGEND: 157557 NLS: 8015043

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er juillet 2019:

 Dupuy-Ravera Yannick
 NIGEND: 199985
 NLS: 8048615

 Capozza Stéphane
 NIGEND: 157693
 NLS: 8015121

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juillet 2019:

Hautbois Emmanuel NIGEND: 302318 NLS: 8090112

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2019:

Fombonne Bertrand NIGEND: 176649 NLS: 8028836

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juin 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET